

# Quand les entreprises asso développement industriel

Ecologie industrielle. Qu'est-ce qui se cache derrière ce néologisme à consonance à priori antinomique ? Une nouvelle formule pour justifier une nouvelle contrainte ? Non. Du moins pas pour l'instant. Derrière l'écologie industrielle se cache un concept de développement durable et de management des processus visant à limiter l'impact environnemental des entreprises par la valorisation des déchets, l'efficacité énergétique, la mutualisation et la collaboration interentreprises. Concrètement, de nombreuses entreprises neuchâteloises appliquent déjà ce concept, démontrant une fois encore que respect de l'environnement et développement industriel ne sont pas incompatibles. Mais le potentiel existe pour d'autres qui ne l'appliqueraient pas encore. Il présente l'avantage de réduire l'empreinte environnementale et de réduire les coûts. Une approche win-win, que *repères* a voulu explorer par le témoignage de trois entreprises. Un événement est en outre organisé conjointement avec l'association Eco-parc le 29 janvier 2015 au cours duquel les bonnes pratiques d'entreprises seront échangées.



**Luis-Manuel Luis**  
Membre de la Direction  
de Bourquin SA à Couvet,  
fabrication d'emballage  
en cartons

*Comment votre entreprise applique-t-elle le concept d'écologie industrielle ?*

En 2000, nous avons initié nos réflexions sur notre consommation énergétique et en particulier lors de chaque investissement, en collaboration avec l'AEnEc (réd: Agence de l'énergie pour l'économie). Les objectifs tant en matière d'efficacité énergétique que d'intensité de CO<sub>2</sub> fixés dans la convention qui courrait jusqu'en 2012, ont été plus que largement atteints. La consommation électrique fait partie des coûts de production, nous avons donc intérêt à la réduire. Nous avons réduit notre consommation électrique de 33% et avons profité, lors de notre agrandissement de 2005 (nouvelle halle), de revoir le flux et le traitement des déchets. La nouvelle presse que nous avons ainsi installée a permis d'éliminer les moteurs de ventilation et des broyeurs, amenant une économie de 352 MWh annuels. Nous sommes parvenus à avoir une usine de carton ondulé qui n'émet aucune émission de CO<sub>2</sub> (transport excepté) en collaborant avec la commune de Val-de-Travers à la mise en place d'un réseau de chauffage à distance (CAD), réduisant notre impact de 200 tonnes de CO<sub>2</sub>. Tous les déchets sont recyclés, ils entrent dans le cycle de fabrication du papier. Nous nous engageons également à reprendre tous les déchets de carton ondulé chez nos clients lorsque nous effectuons une nouvelle livraison.

*Quels obstacles avez-vous rencontré dans la mise en application de mesures d'écologie industrielle ?*

Les obstacles sont majoritairement financiers, dans la mesure où certaines mesures offrent un retour sur investissement long. Mais la volonté écologique de la Direction amène à procéder à certains investissements qui ne seraient pas forcément exécutés par ailleurs. En outre, les systèmes de conventions ne sont pas toujours optimaux: en ayant réduit à 0 les émissions de CO<sub>2</sub>, le site de Couvet (inclus dans une convention multisites avec les autres sociétés du groupe) est exclu d'une nouvelle convention.

*Quels projets de développement avez-vous en perspective ?*

Beaucoup de choses ont déjà été faites. L'isolation thermique pourrait être encore envisagée, mais tout le reste a été fait. En termes de mobilité du personnel, 90% des collaborateurs habitent dans le Val-de-Travers.



**Gérard Jornod**  
Responsable du site  
Juracime SA à Cornaux,  
cimenterie

*Comment votre entreprise applique-t-elle le concept d'écologie industrielle ?*

Juracime est certifiée ISO 50'001, soit la norme concernant le management énergétique, en plus des ISO 9'001 (qualité), 14'001

(environnement) et 18'001 (santé et sécurité au travail). Peu de sociétés en Suisse ont obtenu à l'heure actuelle la norme ISO 50'001. La politique de l'entreprise est fortement axée sur la responsabilité tant auprès des collaborateurs que de l'environnement. Au vu de la consommation d'une cimenterie, la gestion de la ressource énergétique est essentielle, ce qui induit une logique d'optimisation. Concrètement, nous avons diminué les ressources énergétiques nécessaires à la production de clinker et nous avons développé un nouveau produit, Jura Eco, un ciment avec davantage de calcaire, ce qui réduit son impact environnemental.

Depuis 1996, Nous utilisons des combustibles alternatifs principalement des solvants (issus de l'industrie pharmaceutique), mais pas seulement, des huiles usées, des farines animales, des plastiques sont également brûlés à 1'450°C dans notre four de Cornaux. Un combustible alternatif permet de limiter le recours aux énergies fossiles (charbon, huile lourde) et de dégager moins de CO<sub>2</sub>, malgré une productivité réduite. Certains de ces combustibles nous sont apportés par des entreprises neuchâteloises, mais dont les volumes sont cependant très faibles et peu rentables eu égard aux quantités de combustibles nécessaires au bon fonctionnement de notre four (quatre tonnes par heure). L'action est plutôt réalisée à bien plaisir, dans une optique collaborative.

Autres améliorations environnementales: nous séchons désormais l'argile avec du gaz naturel plutôt que de l'huile lourde; certains moteurs et luminaires extérieurs ont été changés pour des plus efficaces. Nos collaborateurs ont, en outre, la possibilité de se rendre dans le restaurant d'entreprise de la raffinerie, ce qui nous a permis d'éviter d'envisager une infrastructure similaire.

*Quels obstacles avez-vous rencontré dans la mise en application de mesures d'écologie industrielle ?*

Nous cherchons au maximum les collaborations avec les entreprises avoisinantes, mais des contraintes techniques ne nous permettent parfois pas de développer plus loin ces collaborations. Ainsi, les plastiques que les déchetteries apportent pour combustion ne

# cient et écologie

peuvent être aisément brûlés, cela dépend de leur teneur en chlore (les produits du ciment sont très normés). L'huile en provenance de l'industrie alimentaire présente également le problème d'être une huile qui se fige, qui doit donc être stockée et «réénergisée» pour être exploitée, ce qui est un non-sens économique et écologique selon les conditions actuelles.

Dans le cadre des combustibles alternatifs, nous étions l'une des premières cimenteries à adopter ce type de combustible, ce qui était particulièrement «challenging» en termes d'acheminement et de stockage, mais qui a permis de faire du site de Cornaux un très bon site par rapport aux autres cimenteries. Seulement, lorsque les autres cimenteries ont exploré le créneau des alternatifs, la disponibilité de ces derniers sur le marché a diminué et le prix a augmenté, rendant leur utilisation encore moins rentable. Similairement, la diminution des vidanges des véhicules par leur modernisation a diminué les huiles usées qui en résultaient, même si c'est pourtant un combustible idéal.

## *Quels projets de développement avez-vous en perspective ?*

Nous faisons de l'amélioration continue, de sorte que nous avons constamment des projets de développement en perspective. Nous souhaitons par ailleurs remplacer le peu d'huile lourde utilisée au four par du gaz naturel, pour réduire l'impact environnemental et les émissions de CO<sub>2</sub>.



**Jean-Marc Bovay**  
Sous-directeur expansion,  
gastronomie et logistique,  
Société coopérative  
Migros Neuchâtel-  
Fribourg à la Tène,  
commerce de détail.

## *Comment votre entreprise applique-t-elle le concept d'écologie industrielle ?*

Migros a adopté un concept général sur le développement durable intitulé « Génération M », qui reprend sur plusieurs axes des objectifs d'efficacité énergétique et de diminution de la



consommation énergétique (en valeur absolue) au niveau national. Chaque coopérative travaille ensuite séparément. L'objectif promis par « Génération M » est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 20% et d'améliorer l'indice d'efficacité énergétique de 10% en 2020 par rapport à 2010. Outre l'énergie, Migros a une politique très ambitieuse en matière de gestion des déchets en recyclant ou valorisant tout ce qui peut l'être (déchets organiques, viande/poisson, PET, alu, carton, plastique, verre). Récemment, les magasins ont également été équipés d'un système de récupération des disques CD et DVD, ce qui a représenté un défi au niveau de la protection des données. Les données figurant sur les disques sont ainsi effacées au moment de leur insertion dans le bac de récupération.

## *Quels obstacles avez-vous rencontré dans la mise en application de mesures d'écologie industrielle ?*

Certaines oppositions freinent des processus optimisés. Mais globalement nous ne rencontrons que peu d'obstacles. Nous pourrions collaborer davantage avec les entreprises, ce que nous souhaitons développer.

## *Quels projets de développement avez-vous en perspective ?*

Dès la mi-mars 2015, nous ouvrirons un restaurant d'entreprise dans la centrale logistique, restaurant que nous souhaitons ouvrir aux autres entreprises environnantes, et notamment aux éventuelles nouvelles entreprises qui pourraient s'implanter sur le pôle de développement économique de Marin. Ceci permet de diminuer les trajets des collaborateurs en leur offrant une alternative au retour à la maison pour le repas de midi et donc de réduire l'impact environnemental indirect des entreprises et les émissions de CO<sub>2</sub>. En outre, en janvier 2015 nous organisons une formation continue pour tous les gérants et chefs de cuisine de notre coopérative sur les économies d'énergie dans les restaurants et les take-away. Nous souhaitons également relever le défi de diminuer le suremballage tout en maintenant le confort du client intact, et ce sur l'ensemble du territoire suisse.

Propos recueillis par

**> Matthieu Aubert**  
Membre Direction CNCI